



COSTUMES, DÉCORS & ACCESSOIRES

Compte-rendu de la réunion du Département Costumes, Décors et Accessoires du 23 avril 2024

Membres présents : Valérie Valéro (CST), Bertrand Seitz (CST), Alice Cambournac (CST), Michèle Pezzin (CST), Sabine Barthélémy (CST), Ewelina Grabska (CST), Laurent Rossignol (CST), Léa Alric, Stéphanie Bertrand (cheffe décoratrice), William Abello (CST), Thierry Jolin, Laurent Tesseyre (ADC/MAD), Simon Tric (AFAP), Arsène Liko, Sophie Lacombe (MAG). Sophie Lacombe, Sabine Chevrier (CST), Riton Dupire-Clément (CST), Sylvia Marcov (CST), Stéphanie Bertrand Carussi (MAD, ADC), Philippe Binant (CST).

1. Présentation de la RT011

Il s'agit de la recommandation technique portant sur les studios et dont la dernière version date de 2004. Cette dernière ne répondant plus aux critères et besoins actuels, il est urgent de l'actualiser. Un sujet qui ne concerne pas seulement le département Décors, Costumes et Accessoires mais bien l'intégralité des techniciens dont le département Son qui réfléchit à comment encourager les studios de tournage à répondre aux besoins des ingénieurs du son. L'actualisation de la RT011 est un sujet transversal qui pourrait bien impliquer plusieurs départements de la CST au sein d'un groupe de travail dédié. L'aspect écologique est un nouveau critère à prendre en compte dans les réflexions qui vont s'engager. Les discussions se poursuivent sur comment faire pour que la RT011 répondent aux besoins de chaque département. Les conversations se poursuivent sur la méthodologie à suivre afin de réviser les fiches techniques de la RT011. Il est prévu de mettre en place un Google Drive afin de faciliter les échanges entre départements. Les échanges suivants portent notamment sur les critères incontournables et nécessaires pour garantir des tournages dans les meilleures conditions possibles tant d'un point de vue fonctionnel que logistique. Aujourd'hui, les studios doivent répondre à de nouvelles nécessités notamment d'un point de vue écoresponsables. Autant de points que la version révisée de la RT011 doit contenir. Avant la prochaine réunion du département, les personnes présentes et concernées sont invitées à faire des retours sur les fiches qui les intéressent. Il est par exemple porté à l'attention du département qu'aujourd'hui encore il n'existe toujours pas de studios pourvus de tank à eau. Un exemple parmi d'autres qui met en exergue la nécessité de mettre à jour la RT011 et de discuter le plus en amont possible avec les porteurs de projets de studios de tournage. Valérie Valéro, co-représentante du département Décors, Costumes et Accessoires, suggère que les différents départements de la CST puissent collaborer de manière transversale sur le sujet de l'éco production.

A cette occasion, Sylvia Marcov, co-représentante du département Production/Réalisation, revient sur le projet d'annuaire de prestataires travaillant de manière éco-responsable. Sylvia pense qu'il serait pertinent de sonder les régisseurs sur le thème des studios de tournage. Enfin, présentation est faite de l'AMC (L'Association des Maquilleuses et Maquilleurs de Cinéma) créée il y a deux ans et dont la présidente est Odile Fourquin. L'association compte 103 membres à ce jour. William Abello nous apprend que la ville de Paris compte racheter les Studios de Paris mais a pris la décision de ne pas les exploiter.

2. Liste des manquements des fiches techniques de la RT011

Les fiches seront mises à disposition dans le Google Drive¹ dédié que va mettre en place le département. Cela permettra à tous les adhérents concernés de pouvoir faire leurs retours sur les mises à jour nécessaires.

3. Point sur les studios de tournage

Dans le cadre du choc de modernisation, de nombreux projets de studios de tournage sont mis en place et sollicitent la CST en amont ou en aval pour livrer ses impressions.

a) Les studios de Bry sur Marne

Sabine Chevrier, adhérente au département Production/Réalisation de la CST, raconte comment elle a suivi le projet de préservation des studios de Bry sur Marne. Sabine a réalisé un documentaire sur ce sujet intitulé " Main basse sur les studios de Bry"². Ce documentaire a fait prendre conscience aux architectes et promoteurs que le mode de fonctionnement des studios de Bry sur Marne basé sur un modèle de synergie est un exemple à suivre.

b) Les studios de Reims

Riton Dupire-Clément revient sur les origines de ce projet qui est encore au stade embryonnaire. Aux commandes de ce projet de studio de tournage on trouve Vincent Bochu et Arthur Toulemonde qui est un ancien régisseur de cinéma. Ils ambitionnent de transformer l'ancienne base aérienne Base 112 en studios de tournage. Le projet prévoit la construction de deux plateaux différents dans deux immenses hangars. Le permis de construire n'a pas encore été déposé mais ils espèrent que les travaux commenceront dès l'été 2024 pour une durée d'un an. Les plans dévoilés laissent entrevoir un projet résolument tourné vers l'avenir et vertueux dans son fonctionnement. Les deux entrepreneurs semblent s'être davantage inspirés du modèle des studios de Bry que de celui de la Cité du Cinéma.

¹ https://drive.google.com/drive/folders/1b9nc6mCdi89NzLmctu-_ITR76LTLjx4o

² https://youtu.be/dsepf6r4CpU?si=zSxd-FKV9Epc0UOc

Des améliorations étant encore à faire, ils sont très preneurs de retours éventuels de professionnels à même de leur permettre d'optimiser ce projet. Mediawan serait partenaire du projet mais pas financièrement. La hauteur des plateaux semblerait toutefois limitée sur les deux structures existantes. Une récurrence que l'on retrouve dans de nombreux projets de studio qui offrent de grandes surfaces mais des hauteurs limitées. Bertrand Seitz propose d'organiser une rencontre avec Vincent et Arthur dans les locaux de la CST à l'occasion d'une prochaine réunion du département. Il propose également de caler des rendez-vous avec les instigateurs des différents studios. L'objet de ces rencontres serait de permettre à chaque département concerné de pouvoir faire état de ses besoins et ce dans une optique d'optimisation de chaque projet de studio de tournage. Lesdites réunions doivent être l'occasion de faire des corrections afin que les projets puissent avancer.

c) Studios de la Victorine

La ville de Nice a lancé un appel d'offres pour la reprise des Studios de la Victorine. Digital District Entertainment a été retenu comme concessionnaire après un processus de sélection rigoureux. La concession prévoit une durée de 35 ans et un investissement de 35 millions d'euros. Digital District Entertainment est un groupe spécialisé dans la postproduction, les effets visuels et l'étalonnage, soucieux de son impact environnemental. Le groupe a été choisi comme challenger car il apporte une nouvelle perspective et une expertise complémentaire aux Studios de la Victorine, tout en partageant les valeurs durables de la ville de Nice. Cette position de challenger a permis à Digital District Entertainment de proposer un projet innovant et éco-responsable qui vise à créer une synergie et une transversalité accrues entre le tournage et la post-production, notamment dans le domaine des effets visuels (VFX), tout en réduisant l'empreinte carbone des productions audiovisuelles tournées dans les studios. Victor Simonnet, CTO de Digital Disctrict Entertainment viendra sur le stand de la CST à Cannes pour présenter ce projet lors d'un CanneS Technique.³

4. Conclusion

Voilà qui conclut cette nouvelle réunion du département Décors, Costumes et Accessoires, principalement axée sur la révision de la RT011 et la nécessité d'étudier en amont les différents projets de studio de tournage.

-

³ https://cst.fr/cannes-technique-2024-victorine-studios/